

Lettre ouverte à Edouard PHILIPPE, Premier Ministre

Votre déplacement dans le Lot témoigne de l'intérêt de votre Gouvernement, et à travers lui, de celui du Président de la République, pour les territoires.

Leur promotion, leur développement, et l'attrait qu'ils doivent susciter, sont au cœur de nos préoccupations comme des vôtres, et, plus encore, lorsque ceux-ci appartiennent au monde de « la ruralité ».

Si les axes de réformes sont multiples, ils ne sauraient pour autant être contradictoires.

Vous avez conjointement avec Madame BELLOUBET, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, présenté le 6 octobre 2017, les cinq chantiers prioritaires de la Justice dont celui de « l'adaptation de l'organisation territoriale ».

Son préambule a notamment pour ambition de « tout mettre en œuvre pour rétablir la confiance de nos concitoyens dans la Justice », et vous considérez que cet objectif nécessiterait une adaptation de l'organisation territoriale.

Or, dans le cadre de cette organisation territoriale il est annoncé la suppression de nombreuses Cours d'Appel, même si, dans le même temps, il est indiqué que les lieux de Justice seront préservés.

Est-ce à dire que seules demeureront les Cours d'Appel des grands centres urbains et que l'on doit, au nom de l'efficacité budgétaire et financière, oublier l'indispensable lien entre le justiciable et son juge ?

Les réponses à ces questions paraissent essentielles, si l'on veut donner un sens aux réformes que le Président de la République et vous-même, entendez mener.

Nos territoires sont à défendre, comme doit l'être tout autant une Justice proche du citoyen.

Vous dites vouloir combattre le sentiment de relégation parfois exprimé dans les territoires ruraux, répondre aux défis des « nouvelles ruralités », montrer que les campagnes sont des territoires d'opportunités qui participent pleinement au développement de la France. (*)

Alors, ne créez pas de déserts judiciaires !

Nos concitoyens ont droit à autre chose qu'une Justice devenue inaccessible, parce-que trop éloignée, trop onéreuse, trop longue.

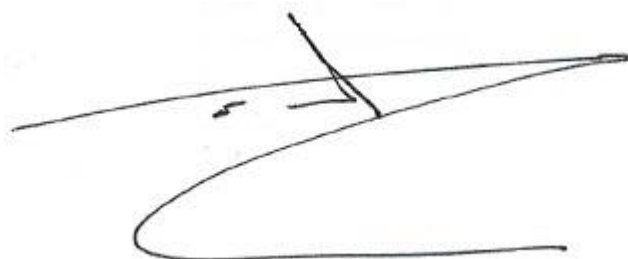
Vous êtes à CAHORS et donc dans le ressort de la Cour d'Appel d'AGEN.

Celle-ci est sans doute l'une des plus petites Cours de France, mais ses compétences, ses personnels ainsi que l'ensemble des acteurs qui concourent à son fonctionnement, permettent de rendre, au quotidien, une justice efficace, compréhensible et célère parce qu'elle est l'expression d'un service public accessible et humain, en harmonie avec son territoire.

Certes, vous êtes en marche, mais méfiez-vous des directions contraires et gardez à l'esprit qu'un territoire forme un tout avec l'ensemble de ses services publics, dont celui de la Justice doté d'une Cour d'Appel de plein exercice.

Je vous prie de croire, Monsieur le Premier Ministre, à l'expression de mon profond respect.

Edmond COSSET
Bâtonnier

A handwritten signature in black ink, consisting of several fluid, overlapping strokes that form a stylized representation of the name 'Edmond Cosset'.

(*) Source : <http://www.cohesion-territoires.gouv.fr>